

**Intitulé du stage :** Diagnostic des exploitations agricoles de l’AAC (Aire d’Alimentation de Captage) de Carville afin d’élaborer un Programme d’Actions (PA) agricoles

**Localisation du poste :** Rue de la République 76250 Deville les Rouen

**Formations recherchées :** Ingénieur agricole / environnement / hydrogéologie / aménagement du territoire

**Le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR)** est un syndicat mixte créé au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il regroupe les EPCI à FP compétents en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GeMAPI), les collectivités compétentes en assainissement et en alimentation en eau potable et les communes ayant conservé une compétence dans le domaine de l’eau.

Il est le fruit d’une volonté de **coopération territoriale** entre toutes les collectivités du bassin versant ayant une compétence dans le domaine de l’eau, dont les SIAEPA, qui constituent donc ce syndicat **opérationnel** à une **échelle hydrographiquement cohérente** pour intervenir dans le domaine de la **protection de la ressource en Eau**.

**L’engagement historique** des collectivités du territoire pour la gestion durable de la ressource en Eau s’illustre, en particulier, par l’élaboration du **SAGE (Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux) des bassins versants du Cailly de l’Aubette et du Robec**, approuvé par arrêté préfectoral en décembre 2005, puis révisé et approuvé en 2014.

Les principales missions du SBVCAR sont :

- ✓ La restauration et la renaturation des zones humides et des cours d’eau,
- ✓ L’entretien des berges naturelles et du lit de la rivière (enlèvements d’embâcles, élagage, faucardage, ...) quand le propriétaire est défaillant,
- ✓ La protection de la ressource en eau, dans ce domaine, le SBVCAR porte notamment l’animation du programme d’actions sur l’Aire d’Alimentation du Captage des sources du Robec,
- ✓ La lutte contre l’érosion et les ruissellements (plantation de haies, ...),
- ✓ La définition de stratégies globales d’aménagement des bassins versants (création et restauration de zones de rétentions temporaires...),
- ✓ La création, l’entretien, la gestion et la surveillance des ouvrages de prévention des inondations,
- ✓ La surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (suivi de la qualité ...),
- ✓ La communication et la sensibilisation (animations, formation, accompagnement...).

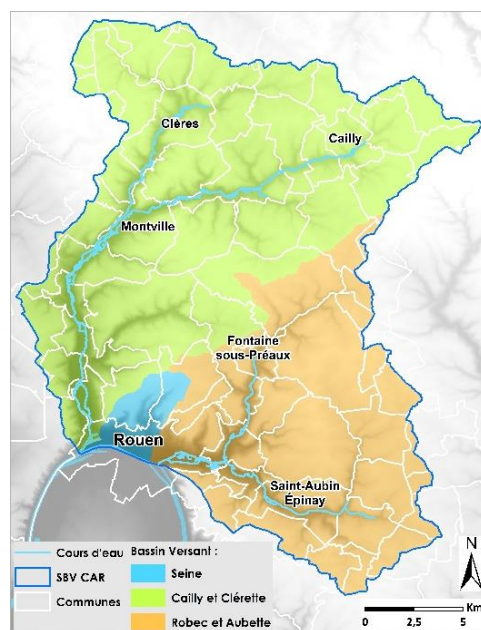
Ainsi depuis 2019, le SBVCAR est non seulement compétent en termes de portage du SAGE mais est également un **syndicat opérationnel par transfert de compétences des collectivités membres**.

**Missions de 6 mois** (possibilité de CDD à la suite) :

La mission doit permettre de caractériser les pratiques et les systèmes de productions agricoles présents sur le territoire du BAC (Bassin d’Alimentation de Captage) au regard des enjeux environnementaux, économiques et réglementaires actuels et futurs.

Il s’agit d’identifier les pressions polluantes sur la ressource en eau de l’activité agricole locale à travers la réalisation de diagnostics permettant :

D’évaluer au niveau du siège d’exploitation et/ou des bâtiments agricoles notamment, les risques de pollutions ponctuelles (stockage et préparation des produits, configuration du site d’exploitation ...),



D'évaluer les risques de pollutions diffuses liés aux pratiques agricoles (assolement, rotations, itinéraires techniques, recours aux produits phytosanitaires...) et/ou à l'environnement des parcelles (bétoire, axe de ruissellement, pente, zone d'infiltration préférentielle ...),

De spatialiser les pressions d'origine agricole selon leur impact potentiel sur la ressource en eau et ainsi de hiérarchiser les actions et leurs localisations,

De définir, hiérarchiser, et le cas échéant, localiser les actions à mettre en œuvre afin de protéger la ressource en eau,

D'apprécier les possibilités de modification des pratiques des exploitants, en identifiant leurs logiques d'actions (choix stratégiques, gestion du risque économique et environnemental...) à partir de l'ensemble des éléments susceptibles d'expliquer la prise de décision (itinéraires techniques, organisation du travail, relation avec les structures de conseil, insertion dans les réseaux professionnels, filières de valorisation des produits, politiques agricoles, marchés...).

En fonction de l'ensemble des informations recueillies, le candidat proposera des mesures et actions à mettre en œuvre par les agriculteurs sur le BAC. A ce titre, différentes actions devront être proposées et accompagnées de l'évaluation des moyens nécessaires à leur mise en œuvre effective dans le contexte réglementaire et économique du moment et ses perspectives d'évolution.

L'ensemble de ces travaux et notamment l'étroite association des agriculteurs à la réalisation des diagnostics et à la proposition d'actions à engager sur le territoire doit permettre de sensibiliser les agriculteurs locaux à l'intérêt de certaines pratiques ou investissements favorables à la protection de la ressource. Le candidat devra identifier les freins à leur mise en œuvre.

Le candidat aura d'autres tâches avec la chargée de projet protection de la ressource en eau afin de parcourir plus largement les missions du poste :

- Réaliser une demande de subvention pour des exploitants,
- Mise à jour de la base de données sur la qualité de l'eau
- Contractualisation de MAEC (mesure agro-environnemental et climatique) avec les exploitants
- Mise en place d'un PSE (Paielement pour services environnementaux)

**Spécificités du poste :** Télétravail possible 1 jour par semaine / Nécessité de nombreux déplacements sur le terrain

**Moyens mis à disposition :** Véhicule de service pour les phases de terrains et de rencontres des agriculteurs

**Indemnité de stage :** 15% du plafond horaire de la sécurité sociale, soit environ 570 € /mois

**Compétences requises :**

**Savoirs**

Connaissance des systèmes agricoles du territoire, en production végétale et systèmes de cultures.  
Connaissance des méthodes alternatives à l'usage des produits phytosanitaires.  
Connaissance en hydrogéologie.  
Maîtrise du SIG (ArcGIS ou QGIS).  
Intérêt et connaissance des enjeux de transition écologique / enjeux environnementaux.  
Maîtrise des outils bureautiques et de communication numérique.

**Savoir-faire**

Gestion de projets.  
Rédaction de rapport.  
Analyse de données.

**Qualités**

Qualité relationnelle, sens du contact et du travail en équipe.  
Autonomie, prise d'initiative et capacité d'organisation.  
Rigueur.

**Contact :** Véronique Lecomte, Directrice – [veronique.lecomte@sbvcar.fr](mailto:veronique.lecomte@sbvcar.fr)

**Syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robec**

49 rue de la République

76 250 Déville-lès-Rouen

**02.32.76.84.51 / 06.35.56.23.06**